



## Communiqué de presse de l'intersyndicale du spectacle vivant public

# Fonpeps, une nouvelle menace sur l'emploi culturel !

Lors du bureau du Conseil National des Professions du Spectacle, le ministère de la Culture a annoncé la reconduction du dispositif **FONPEPS\*** par décret pour trois ans, avec une perspective budgétaire **en baisse de 40%**. L'intersyndicale du spectacle vivant public dénonce une rupture inédite du dialogue social et alerte les parlementaires dans le cadre des débats autour du Projet de la Loi de finances 2026.

*\*Le FONPEPS (Fonds National Pour l'Emploi Pérenne dans le Spectacle) est un dispositif créé en 2016 par le ministère de la Culture pour soutenir activement l'emploi durable dans le secteur du spectacle vivant et enregistré, tant dans le secteur public que privé. Il constitue le premier fonds dédié spécifiquement à la réduction de la précarité dans ces secteurs en encourageant les structures employeuses à créer des emplois plus pérennes et à allonger la durée des contrats de travail.*

Depuis plusieurs années, l'intersyndicale du spectacle vivant public ne cesse d'alerter sur l'insuffisance manifeste des crédits dédiés au Fonpeps, unique dispositif de soutien à l'emploi pour notre secteur.

Nos organisations et syndicats se sont massivement mobilisés et notamment cet été, où le ministère de la Culture s'est vu contraint de suspendre temporairement le dispositif, faute de crédits disponibles.

Alors que le refinancement du Fonpeps constitue un axe majeur d'interpellation auprès des parlementaires dans le cadre de la Loi de Finances 2026, nous apprenons que son sort serait scellé pour les trois années à venir.

Le Gouvernement, outrepassant les discussions parlementaires actuellement en cours sur le budget, annonce la reconduction du dispositif par décret avec une perspective budgétaire qui équivaut à une baisse de 40% de son financement. Le dispositif de soutien serait financé à hauteur de 35 millions d'euros, soit deux fois moins que le financement nécessaire.

### Cette annonce est inacceptable.

À l'heure où les financements publics du secteur non-marchand du spectacle vivant s'effondrent, cette nouvelle coupe budgétaire est une catastrophe annoncée pour l'activité et l'emploi pour l'ensemble de la profession. Elle constitue aussi une nouvelle provocation à l'encontre des organisations et syndicats représentatifs mais également à l'égard du travail parlementaire en cours.

La concertation, entamée au printemps 2025 avec l'ensemble des partenaires sociaux pour une révision du dispositif, est aujourd'hui à l'arrêt, dans un contexte où notre secteur n'a jamais été autant menacé.

La méthode engagée est alarmante. Alors même que la Loi de Finances 2026 - et donc le budget du ministère de la Culture - est débattue au Parlement, la publication de ce décret porterait gravement atteinte au fonctionnement démocratique de nos institutions et au pouvoir législatif du Parlement.

Nous interpellons en urgence l'ensemble des parlementaires pour leur rappeler leur responsabilité dans la pérennité et le financement durable de ce dispositif. La culture bénéficie aujourd'hui d'un unique dispositif pour aider à la pérennisation de l'emploi, très loin des 211 milliards d'euros perçus par les entreprises et ce, sans contrepartie.

Paris, le 11/12/2025